

MAIRIE DE FLEY

Procès verbal de la séance du conseil municipal du 11 juillet 2013

Réuni sous la présidence du Maire, Monsieur François GARY.

Etaient présents : M. François GARY, M. Jean-Noël GORGE, M. Christian GERMAIN, M. Philippe DE LA BUSSIERE, Mme Valérie ROSSIGNOL, M. Jean-Pierre GILBERT, Mme Anne-Lise MOULIN et M. Patrick LONJARET

Etaient absents : M. André DAVID, Mme Michèle LUQUET, M. Laurent PIERRE.

Secrétaire de séance : M. Philippe de la BUSSIERE

Lecture et approbation du P.V. de la séance du 06 juin 2013



1° SUIVI DU CHANTIER DE RESTAURATION DU LAVOIR DES NEUFS FONTAINES

Les travaux de rénovation du lavoir des Neuf Fontaines ont commencé ce 1^{er} juillet 2013 et devraient être terminés vers le 15 août 2013. Le financement du coût de la main d'œuvre (3240.00 €) devrait être pris en charge par « La Fondation du Petit Patrimoine Bourguignon », décision définitive sera prise au cours d'une commission qui aura lieu fin septembre 2013.

A l'unanimité des présents, le Conseil municipal :

- Valide le principe de réfection du lavoir des Neuf Fontaines par le biais d'un chantier d'insertion via l'association « Tremplin Hommes et Patrimoines ».
- Valide le principe de mise en place d'une souscription en partenariat avec la Fondation du Patrimoine afin de compléter les financements alloués à ce projet.
- L'association « Les Neuf Fontaines » gèrera l'organisation de la souscription.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant

2° RÉPARTITION DES SIÈGES DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DE LA CCSCC

Le Maire présente la délibération de la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise, pour la répartition des délégués communautaires par accord amiable entre les communes, suivant la composition ci-après :

Commune Nombre de sièges

Bissey-Sous-Cruchaud 1	Bissy-Sur-Fley 1	Buxy 6
Cersot 1	Chatel-Moron 1	Chenoves 1
Culles-Les-Roches 1	Fley 1	Germagny 1
Granges 2	Jully-Les-Buxy 1	Marcilly-Les-Buxy 2
Messey-Sur-Grosne 2	Montagny-Les-Buxy 1	Moroges 2
Rosey 1	Saint-Boil 1	Saint Germain Les Buxy 1
Sainte Hélène 1	Saint Martin d'Auxy 1	Saint Martin du Tartre 1
Saint Maurice des Champs 1	Saint Privé 1	Saint Vallerin 1
Santilly 1	Sassangy 1	Saules 1
Savianges 1	Sercy 1	Villeneuve en Montagne 1
TOTAL de sièges : 39		

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, le Conseil municipal décide :
D'accepter la proposition de la ccScC.

3° SYDESL, RENOUELEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC VÉTUSTE

Le Maire fait part au Conseil Municipal du projet d'éclairage public « remplacement de matériel vétuste » transmis par le SYDESL et indiquant un coût total de travaux d'un montant de 5 089.86 € en première proposition 6 351.87 € en 2ème proposition

Le plan de financement mentionné dans le courrier précise le coût H.T. restant à charge de la commune, soit 2 600.00 € en première proposition et 3 400,00 en 2ème proposition.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, le Conseil municipal :

- ♦ Décide de contacter le SYDESL pour des explications et détails précis concernant ces deux propositions avant de s'engager,
- ♦ Diffère sa décision à la prochaine réunion pour adopter une des propositions après un détail des informations à fournir par le Sydesl.

4° ORGANISATION DU TRANSPORT SCOLAIRE DES ENFANTS DE MATERNELLE ET PRIMAIRE DE FLEY VERS LES ÉCOLES DE BUXY

Rapport de la réunion des parents d'élèves scolarisés à Buxy de Mme Anne-Lise MOULIN. Le minibus de la commune sera complet à la rentrée scolaire 2013-2014. Les enfants seront au nombre de 7 les matins et 8 au maximum le soir, de septembre à fin décembre. L'arrivée d'une nouvelle famille dans la commune pour début janvier portera le nombre d'enfants à 9 le matin et 8 le soir. Le transport de 8 enfants étant un maximum, la famille MOULIN se chargera du transport de leur fils pour permettre à tous les enfants de profiter du Minibus de la commune.

5° RATIOS FINANCIERS DE LA COMMUNE

Le Maire présente la situation financière de la commune. Il est à retenir :

- Une gestion équilibrée de la commune. Un endettement très modéré.
- La part des foyers non imposable atteint un taux de 69.4% contre 48.1 % au niveau départemental, 46.7 % au niveau régional et 52.9 % au niveau national.
- La base d'imposition nette des ménages au profit de la commune paraît très en dessous de la moyenne. Le paragraphe "taux des impôts locaux" fait apparaître des taux pour TFB et TFNB légèrement en dessous de la moyenne nationale. La TH rapporterait une moyenne de 162 € par habitant pour 240 € au niveau départemental et 175 € au niveau national.

6° EDF BILAN ANNUEL CONSOMMATION ET DÉPENSES DE FLEY

Le bilan annuel fourni par EDF s'avère incompréhensible et la lecture impossible. Le Conseil Municipal décide de demander des explications concernant ce rapport pour le rendre lisible à tous.

7° VISITES DE CONTRÔLE DES REGARDS D'EAUX USÉES

Comme prévu une commission communale contrôlera dans la deuxième quinzaine de juillet, le fonctionnement d'évacuation des eaux usées pour chaque habitation au bourg de Fley.

Ces contrôles auront lieu à partir de 18h du 16 au 23 juillet hors week-end dans l'ordre suivant :

- 16 juillet 2013 – Grande rue de la Mairie au carrefour
 - 17 juillet 2013 – Grande rue de l'arrêt bus à la fin du bourg, inclus « Les Boulouzes »
 - 18 juillet 2013 – Rue de la Fontaine et de l'Arcueil
 - 19 juillet 2013 – Rue des Ecoisses et rue de la Fériaude
 - 22 juillet 2013 – Rue de la Cour Martin, rue du Gros Tilleul et impasse des Oiseaux
 - 23 juillet 2013 – Rue Ferrée et rue du Donzé
- Un courrier sera adressé à chaque foyer concerné.

8° RPQS DU SYNDICAT DES EAUX

Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Alimentation en Eau Potable permet de remarquer une hausse de 40 € en 4 ans soit près de 18 %.

En 2012 le taux de conformité est à 100 % pour la première fois contre 86.32 % en 2011. On constate une nette amélioration avec la mise en service d'un traitement des pesticides à l'automne 2011.

9° ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES

Le maire propose de verser les subventions suivantes :

- JSP Jouvence Val de Guye : 150.00 €
- Neuf fontaines animation : 100.00 €
- Résonance Romane : 25.00 €
- Amicale des Pompiers de St Gengoux : 100.00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, le Conseil municipal approuve cette proposition.

10° QUESTIONS DIVERSES

- Le SIE de Chalon sur Saône indique que la SAUR devrait intervenir à l'entrée du bourg de Fley pour la pose d'un débitmètre électromagnétique en sortie du réservoir en DN100.

- A la demande par courrier de M. SEVE, pour qu'il puisse abreuver ses bêtes par l'intermédiaire d'un branchement à sa charge, au niveau du lavoir de Rimont, une autorisation est donnée pour 2 ans, renouvelable à sa demande.

- Les travaux de voirie commenceront en septembre.
- Fermeture de la Mairie du 05 août 2013 au 26 août 2013.

Le Maire,
François Gary